

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210923-D\_23\_09\_2021\_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/10/2021

Affichage : 05/10/2021

**Délibération n°23-09-2021-019**

*7.1 Décisions budgétaires*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Jeudi 23 septembre 2021*

Date de convocation	17 septembre 2021
Date d'affichage	17 septembre 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	48 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 23 septembre à 18h30  
le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Lamnay, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

**Etaient présents** : 41 - M. Éric BARBIER, Mme Catherine BOSSY, M. Pascal BOURGOIN, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Jean-Pierre CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Alain CRUCHE'T, Mme Amélie DANGEUL, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Françoise PELLODI, M. Laurent PHILIBERT, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN, Mme Christiane VAN RYSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

**Etaient représentés** : 2 - M. Joël CIRON représenté par M. Dominique POUTOIRE, M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

**Pouvoirs** : 5 - M. Raymond BELLENCONTRE ayant donné pouvoir à M. Jean-Yves HERMELINE, M. Gérard GUESNÉ ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, Mme Bénédicte MARCHAIS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL, Mme Myriam MORAND ayant donné pouvoir à M. Thierry GUÉRIN, M. Jean-Yves RENARD ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL.

**Etaient excusés** : 7 - M. Thierry BODIN, M. Emmanuel BOIS, M. Pierre BOULARD, M. Guy CHEVAUCHER, Mme Delphine LETESSIER, M. Roland MARCOTTE, M. Gaëtan THOMAS.

**Secrétaire de séance** : Mme Nadège PIOGER.

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

## BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°3 DU BUDGET GÉNÉRAL 2021

Le Conseil de communauté,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le budget 2021 de la Communauté de Communes voté le 14 avril 2021,  
Vu la délibération n°28-04-2021-007 en date du 28 avril 2021 relative à la décision modificative n°1 du budget général 2021,  
Vu la délibération n°05-07-2021-022 en date du 5 juillet 2021 relative à la décision modificative n°2 du budget général 2021,  
Vu le rapport présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,  
Après en avoir délibéré,

**APPROUVE**, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°3 du budget général 2021 :

FONCTIONNEMENT					
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021	Montant DM	Budget total 2021
D 014	739223	Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales	85 764 € +	22 453 €	108 217 €
D 65	657363	Subventions de fonctionnement versées aux organismes à caractère administratif	108 673 € +	12 400 €	121 073 €
D 67	678	Autres charges exceptionnelles	114 321 € -	44 372 €	69 949 €
D 68	6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	25 000 € +	1 530 €	26 530 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>-7 989 €</b>		
Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021	Montant DM	Budget total 2021
R 73	73223	FPIC	7 989 € -	7 989 €	0 €
<b>TOTAL RECETTES</b>			<b>-7 989 €</b>		

Au regard de cette décision modificative n°3, le budget général 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2021	DM n°3	BP 2021 ACTUALISE
Section de fonctionnement	14 562 000 €	-7 989 €	14 554 011 €
Section d'investissement	11 714 805 €	0 €	11 714 805 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 48  
Voix contre : 0  
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique  
Le 23 septembre 2021  
Pour extrait conforme  
Le 24 septembre 2021

Le Président

M. Didier REVEAU